



*Si vous souhaitez conserver une eau de bonne qualité d'une saison à l'autre en limitant l'usage de produits chimiques, la couverture d'hivernage constitue une bonne alternative.*

*Elle protège votre piscine des polluants extérieurs d'une part (poussières, feuilles, insectes et autres impuretés) et des rayons ultra-violets qui favorisent la photosynthèse et la prolifération des algues d'autre part.*

## I|- Les éléments de la couverture CHP 500 :

- Couverture hivernage
- Sandows
- Pitons escamotables



L'installation s'opère à deux personnes, les seuls aménagements à réaliser sont les perçages des trous pour les pitons à l'aide d'un perforateur à béton équipé d'un foret de 10mm.

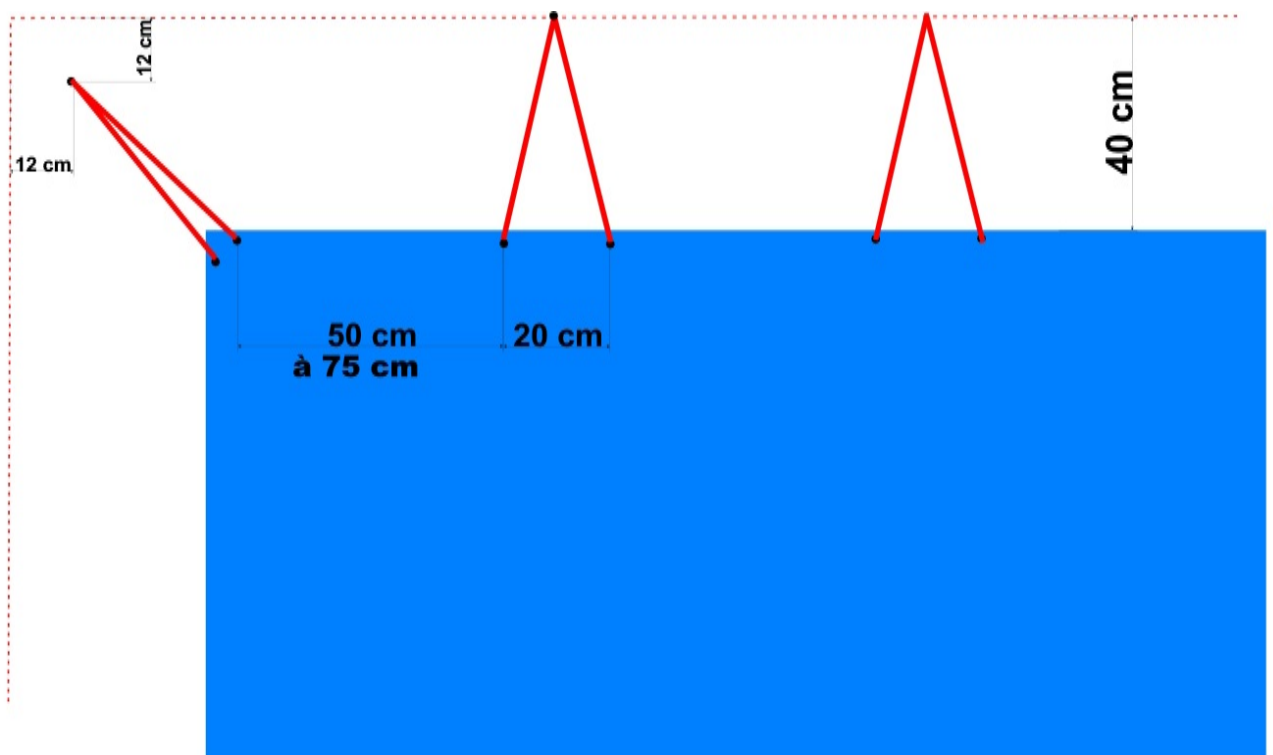
## 2|- Contrôle à effectuer :

**Dimensions :** la couverture doit mesurer 80cm de plus que le bassin dans le sens de la largeur ET dans le sens de la longueur.

**Éléments :** vous devez vérifier que le nombre de sandows et de pitons correspond au nombre d'œillets posés sur le pourtour de votre couverture (2 œillets = 1 piton et 1 sandow)

### 3|- Procédure de pose :

- Tracer au cordeau un trait tout autour du bassin à 0.80 mètres du bord intérieur des margelles qui délimitera l'éloignement des pitons
- Percer un trou diamètre 10mm aux 4 coins du tracé avec un déport de 12cm (voir schéma)
- Déplier la bâche sur le bassin et accrocher provisoirement le sandow aux 4 coins
- Placer la bâche de manière à égaliser le recouvrement tout autour du bassin
- Percer tous les trous des pitons à chaque intermédiaire d'œillets (voir schéma)
- Attacher le sandow à 2 personnes en progressant face à face en même temps
- Evacuer les éventuelles flaques d'eau en les poussant vers la ligne de perçage.



*Toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture ou de fermeture.*

#### 4|- Entretien :

La couverture d'hivernage **CHP 500** doit être nettoyée chaque fois que cela est nécessaire.

L'entretien est à la charge du client.

Le nettoyage peut être effectué à l'aide d'un balai à rallonge muni à son extrémité d'un linge humide, n'utiliser en aucun cas d'outils à bord tranchant ou arêtes vives pouvant endommager la couverture.

Ne jamais monter sur la couverture pour effectuer le nettoyage, il s'agit d'un élément de sécurité et non un espace de promenade.

Pour le stockage, nous vous conseillons de la laisser sécher puis de la plier au carré.

La couverture d'hivernage **CHP 500** doit être inspectée à chaque manipulation.

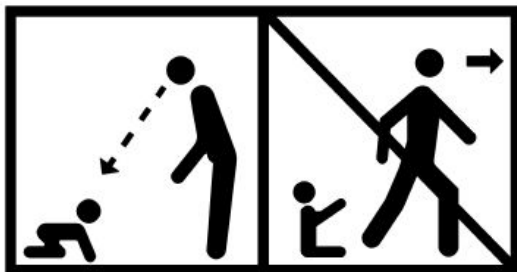
Les trous d'emplacement des pitons peuvent être rebouchés par des impuretés à force de montage/démontage de la couverture, il convient donc dès que cela est nécessaire, de les déboucher à l'aide d'une perceuse ou d'un tournevis.

Nous vous conseillons pour la période d'hivernage d'abaisser le niveau de l'eau du bassin d'environ 1 tiers, en effet celui-ci se remplira par les eaux de pluie tout au long de cette période, cela évitera donc tout débordement.

#### 5|- Conseils de sécurité :

**Avertissement :** La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre bienveillance active, même s'ils savent nager.

**Avertissement :** La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Apprenez les gestes qui sauvent

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :

POMPIERS : 18 (pour la France)

SAMU : 15 (pour la France)

CENTRE ANTI POISON : 05.61.77.74.47 (TLS)

***A lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure***

Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

**Avertissement :**

Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.

La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.

Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre.

Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.

La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

Hormis pour les fonds mobiles, interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.

Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès au bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

**Maintenance :**

A chaque manipulation, il est nécessaire de vérifier l'état de la couverture d'hivernage CHP 500 et de l'ensemble de ses éléments d'ancrage :

- Vérifier que la toile PVC ne comporte aucun accroc ou déchirure
- Vérifier que la grille centrale n'est pas obstruée
- Vérifier qu'aucun piton ne manque
- Vérifier qu'aucun sandow ne manque
- Vérifier l'état des œillets

Dans l'ensemble de ces cas, il convient de procéder au remplacement des éléments manquants ou à la réparation des éléments défectueux.

Le remplacement des éléments constitutifs de la couverture d'hivernage CHP 500 doit impérativement se faire par des pièces d'origine ou conforme aux spécifications du document.

A chaque manipulation, vérifier que les trous d'emplacement des pitons ne soient pas bouchés, si nécessaire débouchez-les. Vérifiez, également, que les pitons n'aient pas trop de jeu dans leurs logements, le trou doit être d'un diamètre de 10mm.

Les sandows d'attache doivent être remplacés tous les 3 ans.